



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation préoccupante du musée de la préhistoire de Tautavel

Question orale n° 1425

Texte de la question

Mme Catherine Pujol interroge Mme la ministre de la culture sur la situation préoccupante du musée de la préhistoire de Tautavel. Ce musée situé sur la Caune de l'Arago permet de découvrir la vie quotidienne à la préhistoire de « l'Homme de Tautavel » sur 1 500 m² de galeries d'exposition. Le site archéologique et le musée attenant sont gérés par un établissement public de coopération culturelle (EPCC) créé en 2012 et associant l'État, le Museum national d'histoire naturelle, l'université de Perpignan, le conseil régional d'Occitanie, la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole et la commune de Tautavel. Le lieu est un formidable outil de vulgarisation des sciences de l'archéologie et un chantier de fouilles qui réunit des équipes de fouilleurs et des chercheurs européens. Malheureusement, pour des raisons de sécurité, les fouilles sont interrompues depuis deux ans. Après une visite de la commission de sécurité qu'elle a diligentée, l'université de Perpignan a interdit toute intervention de ses agents sur le site. La direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a quant à elle suspendu l'autorisation de fouille jusqu'au règlement des problèmes de sécurité. Cet abandon des fouilles met en péril l'avenir du musée de la préhistoire de Tautavel et déséquilibre l'équilibre économique de tout un territoire. En collaboration avec la commune, la DRAC a fait réaliser une étude de diagnostic pour évaluer les coûts d'une mise en sécurité, ses résultats devraient être rendus publics cette année. Le coût des travaux estimés, particulièrement élevé est très difficile à assumer pour une collectivité locale de 900 habitants. Elle lui demande de confirmer le plein engagement de l'État pour évaluer et mener à bien et dans des délais raisonnables l'ensemble des travaux de sécurisation nécessaires. Elle lui demande également si elle va s'engager pour que la réhabilitation du musée de la préhistoire de Tautavel constitue une des priorités du ministère de la culture pour les musées en Occitanie.

Texte de la réponse

MUSÉE DE PRÉHISTOIRE DE TAUTAVEL

M. le président. La parole est à Mme Catherine Pujol, pour exposer sa question, n° 1425, relative au musée de préhistoire de Tautavel.

Mme Catherine Pujol. Madame la ministre de la culture, je suis heureuse de vous voir à nouveau dans cet hémicycle en bonne santé.

Je souhaite vous alerter sur la situation préoccupante du musée de préhistoire de Tautavel et son centre de recherches. Dans la perspective d'une prochaine sortie de crise sanitaire, l'art et la culture doivent retrouver la pleine place qui est la leur, et ainsi faire de l'exception culturelle française une réalité.

Dans ma circonscription, dans les Corbières, sur la caune de l'Arago, le musée de Tautavel permet de découvrir la vie quotidienne sous la préhistoire de l'homme de Tautavel, un crâne fossile humain – le plus ancien trouvé en France, daté de 570 000 ans avant le présent. Ce site archéologique est un formidable outil de vulgarisation des sciences de l'archéologie et un chantier de fouilles qui réunit des fouilleurs et des chercheurs européens.

Pour des raisons de sécurité, ces fouilles sont interrompues depuis deux ans et les riches collections sont présentées dans des conditions de vétusté préoccupantes. L'université de Perpignan a interdit toute intervention de ses agents sur le site et la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a suspendu l'autorisation des fouilles jusqu'au règlement des problèmes de sécurité.

Cet abandon des fouilles met en péril l'avenir du musée de la préhistoire et déséquilibre l'économie de tout un territoire. Malgré les aides promises, le coût des travaux, dont l'estimation est particulièrement élevée, est très difficile à assumer pour une collectivité locale de 900 habitants.

L'art et le patrimoine culturel, tout comme la santé, sont essentiels à notre équilibre et à nos vies. Selon André Malraux, « Le musée est le seul lieu du monde qui échappe à la mort ». Pouvez-vous confirmer le plein engagement de l'État pour évaluer et mener à bien l'ensemble des travaux de sécurisation nécessaires, permettre que la réhabilitation du musée de préhistoire de Tautavel constitue dès aujourd'hui une priorité du ministère de la culture au titre des musées en Occitanie, et aider à la classification de ce site préhistorique au patrimoine de l'UNESCO ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Roselyne Bachelot, *ministre de la culture*. Merci pour votre salut, auquel je suis extrêmement sensible, ainsi que pour votre question, qui évoque en moi un souvenir personnel très important. J'ai en effet visité le musée de Tautavel avec Henry de Lumley, le découvreur de l'homme de Tautavel dans la caune de l'Arago, et son épouse, Marie-Antoinette de Lumley, la codécouvreuse de l'homme de Tautavel. La visite de ce site avec Henry et Marie-Antoinette reste un des grands souvenirs de ma vie.

La réalisation des travaux de conservation nécessaires sur la grotte de la caune de l'Arago, classée au titre des monuments historiques, constitue une priorité pour mes services et pour la direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie, à la fois pour assurer la bonne conservation de cet ensemble patrimonial emblématique et pour garantir la sécurité des personnes qui fréquentent le site et les abords, qui sont assez rocaillieux.

Le cahier des charges en vue d'une étude de maîtrise d'œuvre par un architecte du patrimoine est en cours de finalisation par la DRAC et sera adressé très prochainement à la mairie, qui est maître d'ouvrage. Le meilleur taux de subvention sera apporté par la DRAC à cette étude lorsque le coût en sera connu, ainsi que pour les travaux qui en découleront.

Concernant l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) gestionnaire du site et du musée de préhistoire de Tautavel, un nouveau directeur est en cours de recrutement, pour une prise de fonction envisagée au mois de juillet. La DRAC apporte annuellement 98 000 euros de soutien au fonctionnement, ainsi que plus de 40 000 euros de subventions pour des projets de recherche et de développement des publics du musée. L'État est donc à ce jour le plus important contributeur de cette structure. Une actualisation du projet scientifique et culturel du musée a été demandée par la DRAC, afin de donner à ce musée toute l'ampleur régionale, nationale et internationale que ses extraordinaires collections justifient. Elle a également demandé le lancement d'un chantier des collections dans le cadre de l'étude de programmation, dont le diagnostic a été rendu et validé par un comité de pilotage le 4 mars dernier. Cette étude est soutenue à hauteur de 100 000 euros par la DRAC, aux côtés des collectivités partenaires de l'établissement public de coopération culturelle. Cette validation ouvre le champ à la prochaine étape, qui consistera en la présentation des scénarios et d'une esquisse programmatique avant que le programme lui-même ne soit défini. Le projet de rénovation du musée de préhistoire de Tautavel, moteur culturel et économique de ce territoire, constituera donc une des priorités du ministère de la culture pour les musées en Occitanie, projet qui devrait être inscrit au prochain contrat de plan État-région.

M. le président. La parole est à Mme Catherine Pujol.

Mme Catherine Pujol. Un grand merci pour votre réponse. Nous vous accueillerons à nouveau avec plaisir sur le site de la caune de l'Arago : vous y serez encore séduite !

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Pujol](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1425

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 avril 2021](#)

Réponse publiée le : 9 juin 2021, page 4695

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 avril 2021](#)